

Attestation d'accessibilité

d'un ERP de 5^{ème} catégorie conforme au 31 décembre 2014

exemptant d'Agenda d'Accessibilité Programmée

(Envoi en Recommandé avec Accusé de Réception au préfet de département)

Conformément à l'article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation,

Je soussignée, Mme Evelyne Revellat, née le 15-02-1961 à Grenoble, demeurant 19 rue Camille Claudel, 94350 Villiers-sur-Marne, représentant la société Sophrokhepri en tant que PDG, n° SIREN RCS Créteil 811 445 410 00012,

Exploitant de l'Établissement SophroKhepri recevant du public de 5^{ème} catégorie de type U,

Situé dans un immeuble de bureaux, au 188 Grande Rue Charles de Gaulle, 94130 Nogent sur Marne, *dénommé ou enregistré sous l'enseigne : Khépri Santé*,

Atteste sur l'honneur que l'établissement sus-mentionné répond à ce jour aux règles d'accessibilité en vigueur au 31 décembre 2014.

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation, en application des articles 441-1 et 441-7 du code pénal.

Fait le 8 juin 2017

A Nogent sur Marne



SophroKhepri SAS
188 G^{de} rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT SUR MARNE
R.C.S. 811 445 410 Créteil

